

TIRER PARTI DES OPPORTUNITÉS LIÉES À L'ALIMENTATION DURABLE

La stratégie SMaRT Food



QUELS SONT LES RISQUES ?

Les placements en actions sont exposés à d'importantes fluctuations des cours, notamment imputables aux mauvaises nouvelles concernant l'émetteur ou le marché.

Pour ce fonds les risques particuliers sont décrits ci-dessous :

Risque de perte en capital : l'investisseur est averti que la performance du fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital investi (déduction faite des commissions de souscription), n'intégrant aucune garantie, peut ne pas lui être totalement restitué.

Risque actions : les placements en actions sont exposés à d'importantes fluctuations des cours, notamment imputables aux mauvaises nouvelles concernant l'émetteur ou le marché. Par ailleurs, ces fluctuations sont souvent amplifiées à court terme.

Risque de liquidité : ce risque découle de la difficulté de vendre un actif à un cours de marché juste et au moment désiré en raison d'un manque d'acheteurs.

Risque de contrepartie : ce risque est associé à la capacité d'une contrepartie à une transaction financière d'honorer ses engagements comme le paiement, la livraison et le remboursement.

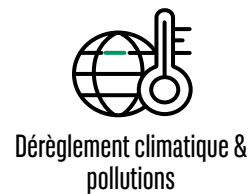
Risque opérationnel : sur certains marchés, moins réglementés que la plupart des marchés internationaux, le risque est plus important de rencontrer des difficultés lors du traitement des opérations sur titres (délais de livraison, par exemple).

Risque lié aux instruments dérivés : en investissant dans des instruments dérivés négociés de gré à gré ou cotés, le fonds vise à couvrir et/ou donner un effet de levier au rendement de sa position. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'effet de levier augmente la volatilité du compartiment.

Risque lié à la prise en compte de critères ESG : L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés concernant les critères ESG et de durabilité au niveau européen peut entraîner des approches différentes de la part des sociétés de gestion lors de la définition des objectifs ESG. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité dans la mesure où la sélection et les pondérations appliquées à certains investissements peuvent être basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom mais ont des significations sous-jacentes différentes. Lors de l'évaluation d'un titre sur la base de critères ESG et de durabilité, la société de gestion peut également utiliser des sources de données fournies par des prestataires de recherche ESG externes. Compte tenu de la nature évolutive de l'ESG, ces sources de données peuvent pour le moment être incomplètes, inexactes ou indisponibles. L'application de normes de conduite responsable des affaires ainsi que de critères ESG et de durabilité dans le processus d'investissement peut conduire à l'exclusion des titres de certains émetteurs. Par conséquent, la performance du FCP peut parfois être meilleure ou moins bonne que la performance d'OPC dont la stratégie est similaire.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com. Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue : 1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ; 2. ni un conseil d'investissement. Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'est nullement obligée de les tenir à jour ou de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur www.bnpparibas-am.com.

DÉFIS À RELEVER



UNIVERS D'INVESTISSEMENT¹ 6 DOMAINES D'ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTAUX



Recyclage



Amélioration de la sécurité alimentaire



Réduction des émissions de gaz à effet de serre



Promotion des aliments biologiques et naturels



Meilleure utilisation des facteurs de production



Réduction du gaspillage alimentaire

1/3 De la nourriture produite pour la consommation humaine est gaspillée ou perdue chaque année
1 000 MILLIARDS USD²

POURQUOI INVESTIR ?



Potentiel de croissance



Épargne responsable



Stratégie actions innovante



Intégration des critères ESG



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager d'un monde qui change